



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, le 5 septembre 2025

Fonds vert - bilan 2024 du soutien de l'État aux collectivités en région une forte dynamique pour accélérer la transition écologique

En 2024, le Fonds Vert a continué d'impulser une forte dynamique dans les territoires de la région Centre-Val de Loire. Ce dispositif de soutien de l'État finance des projets concrets en faveur de la transition écologique, de l'adaptation au changement climatique et de l'amélioration du cadre de vie.

Au total, **417 projets** ont été soutenus en 2024, pour un montant cumulé de **59,5 millions d'euros** (dont 58,16 M€ attribués sur l'exercice 2024 et 1,34 M€ sur l'exercice 2025), représentant plus de **356 millions d'euros d'investissements** engagés sur le territoire. Ces résultats marquent la volonté des collectivités locales pour s'engager résolument dans les transitions énergétique et écologique et s'adapter au changement climatique.

Des projets couvrant tout le territoire régional

- Cher : 44 projets pour 9,92 M€ de subventions attribuées
- Eure-et-Loir : 67 projets pour 8,62 M€ de subventions attribuées
- Indre : 75 projets pour 6,94 M€ de subventions attribuées
- Indre-et-Loire : 88 projets pour 12,61 M€ de subventions attribuées
- Loir-et-Cher : 77 projets pour 7,49 M€ de subventions attribuées
- Loiret : 66 projets pour 12,57 M€ de subventions attribuées

DREAL Centre-Val de Loire
Stéphanie GROSBOIS
Tél. : 02 36 17 41 27
stephanie.grosbois@developpement-durable.gouv.fr

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du
Loiret
Tél. : 02 38 81 40 35
pref-communication@loiret.gouv.fr

Une diversité d'actions soutenues

Le Fonds Vert permet de financer une grande variété de projets :

- **64 projets de rénovation énergétique** de bâtiments publics, avec des gains énergétiques pouvant aller jusqu'à **50 %** ;
- **78 établissements scolaires** rénovés, améliorant le confort thermique des élèves et réduisant les consommations ;
- **64 projets de renaturation** des villes et villages, pour lutter contre les îlots de chaleur et favoriser la biodiversité ;
- **25 projets de recyclage foncier**, soit **21 hectares** de friches industrielles ou commerciales réhabilitées pour de nouveaux usages.

D'autres projets ont concerné l'**adaptation des territoires aux risques climatiques**, le **développement de la mobilité durable**, ou encore l'**accompagnement de projets d'énergies renouvelables**.

Des territoires de toutes tailles impliqués

L'une des forces du Fonds Vert réside dans sa capacité à s'adapter à la diversité des territoires. Ainsi, **136 communes de moins de 1 000 habitants** ont été accompagnées, témoignant de l'accessibilité du dispositif aux plus petites collectivités.

Par ailleurs, **23 projets portés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)** ont bénéficié d'un soutien de **8,27 millions d'euros**, soit **14 % de l'enveloppe régionale**, confirmant l'attention portée aux territoires les plus fragiles.

Un levier structurant pour l'action publique locale

Ce bilan 2024 confirme que le Fonds Vert constitue un outil structurant pour appuyer les territoires dans leurs projets environnementaux. Il favorise la mise en œuvre de solutions concrètes, mesurables, et directement utiles à la population.

Au-delà du financement, l'accompagnement des services de l'État et de ses opérateurs a permis à de nombreux porteurs de projet de renforcer leur ingénierie locale et d'accélérer la réalisation des projets.